

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS435/11

20 avril 2012

(12-0000)

Original: espagnol

AUSTRALIE – CERTAINES MESURES CONCERNANT LES MARQUES DE FABRIQUE OU DE COMMERCE ET AUTRES PRESCRIPTIONS EN MATIÈRE D'EMBALLAGE NEUTRE APPLICABLES AUX PRODUITS DU TABAC ET À LEUR EMBALLAGE

Demande de participation aux consultations

Communication présentée par El Salvador

La communication ci-après, datée du 19 avril 2012 et adressée par la délégation d'El Salvador à la délégation de l'Australie, à la délégation du Honduras et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

Conformément aux dispositions de l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends ("Mémorandum d'accord"), El Salvador fait part de son désir de participer aux consultations demandées par le gouvernement hondurien (DS435).¹ Ces consultations ont été demandées par le biais de communications distribuées aux Membres de l'OMC le 10 avril 2012 et intitulées *Australie – Certaines mesures concernant les marques de fabrique ou de commerce et autres prescriptions en matière d'emballage neutre applicables aux produits du tabac et à leur emballage*.

El Salvador estime avoir un intérêt commercial substantiel dans le différend, ainsi qu'un intérêt systémique dans l'interprétation adéquate de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (Accord OTC), de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC); et de la portée des droits et obligations des Membres concernant la réglementation relative à la législation sur le tabac et à la protection de la santé.

C'est pourquoi El Salvador demande à l'Australie d'accepter la revendication de son intérêt commercial substantiel et sa demande de participation aux consultations.

Dans l'attente de votre réponse à la présente demande, je vous prie d'agréer les assurances de ma très haute considération.

¹ Document WT/DS435/1, IP/D/31, G/TBT/D/40, G/L/986.